



Jour de repos et congés payés

Par **Salto**, le **31/03/2017** à **10:36**

Bonjour,

J'ai une question concernant le décompte des jours de congés.

Les congés chez nous sont en jours ouvrables. Nous sommes ouverts du lundi au samedi mais chaque salarié travail sur 4 jours.

PAr exemple: je suis en repos le mardi et le jeudi.

- je pose une semaine complète: 6 jrs décomptés. là je comprends.

- Je pose mon mercredi seulement, on me retire mardi (le jr de repos), le mercredi, et le jeudi (jr de repos)

Est-ce normal?

Merci de votre réponse.

Par **P.M.**, le **31/03/2017** à **13:08**

Bonjour,

Normalement dans votre exemple le mardi ne peut pas être décompté puisqu'il commence le premier jour ouvré qui aurait dû être travaillé pour se terminer le dernier jour ouvrable avant la reprise...

Par **Salto**, le **31/03/2017** à **14:01**

Merci beaucoup pour votre réponse.

Je vais me rapprocher des délégués du personnel pour récupérer mes jours retirés à tort.

Cordialement.

Par **BOURGY**, le **28/08/2017** à **11:44**

bonjour

mon repos hebdomadaire est le mercredi. si je pose lundi mardi on me retire 3 Conges payés

est ce juste.

si je pose jeudi vendredi on m'en prend toujours3 ? alors qu'il ne me reste que 2 jours a poser
?! comment dois je les poser

Merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **28/08/2017** à **12:33**

Bonjour,

Même si certains intervenants trouvent cela très bien, pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet en supprimant votre message sur celui-ci pour qu'il n'y ait pas de doublon...

Par **janus2fr**, le **28/08/2017** à **15:20**

Bonjour,

[citation]mon repos hebdomadaire est le mercredi. si je pose lundi mardi on me retire 3
Conges payés est ce juste.[/citation]

Oui, si vos congés sont décomptés en jours ouvrables.

Le principe, on commence à décompter le premier jour où vous auriez du travailler et on arrête le dernier jour ouvrable avant la reprise.

Ici, premier jour où vous auriez du travailler, lundi, dernier jour ouvrable avant la reprise, mercredi, soit 3 jours de congé.

[citation]

si je pose jeudi vendredi on m'en prend toujours 3 ?[/citation]

Ceci si vous ne travaillez pas le samedi qui est un jour ouvrable, voir principe ci-dessus.

[citation]

alors qu'il ne me reste que 2 jours a poser ?! comment dois je les poser [/citation]

A vous de voir, maintenant que vous connaissez le principe. Si vous posez, par exemple, un vendredi, vos 2 derniers jours seront utilisés...

Par **P.M.**, le **28/08/2017** à **15:49**

[citation]bonjour

mon repos hebdomadaire est le mercredi. si je pose lundi mardi on me retire 3 Conges payés
est ce juste.

si je pose jeudi vendredi on m'en prend toujours3 ? alors qu'il ne me reste que 2 jours a poser
?! comment dois je les poser

Merci pour votre réponse[/citation]

Il semble qu'en vous greffant à un sujet précédent, vous n'avez pas tenu compte de la
réponse qui y avait été donnée d'où ma suggestion d'en ouvrir un nouveau...

Par **janus2fr**, le **28/08/2017** à **23:24**

Bonjour pmtedforum,

Si vous ne souhaitez pas apporter de réponse aux internautes, vous avez la possibilité de vous abstenir de répondre.

En postant, comme vous le faites, sans apporter de réponse, vous rendez plus difficile la compréhension des topics, ce que, justement, vous reprochez aux autres.